

20 juillet 2020

Monsieur le Maire Bernard Hoyé a fait une demande de raccordement à la fibre auprès de l'opérateur K-Net, il nous fait suivre la réponse à son courrier :



Voici la réponse que je reçois ce jour de l'opérateur K-net pour le raccordement de mon domicile à la fibre.

Il faut savoir que l'armoire/fibre se trouve au carrefour qui jouxte ma propriété.

A suivre.

Bernard HOYE.



De : "info@k-net.fr" <info@k-net.fr>

Date : lundi 20 juillet 2020 à 12:04

À : <bernardhoye@orange.fr>

Objet : Re: Contact via Formulaire site K-Net "Raccordement"

Bonjour,

L'opérateur d'infrastructure nous informe d'un blocage concernant votre raccordement. En effet, sur certains secteurs, le réseau fibre est saturé; ce manque de fibre nécessite la fermeture momentanée de zones à la commercialisation.

De l'ingénierie réseau est nécessaire pour débloquer la situation. L'opérateur d'infrastructure nous préviendra dès que le rétablissement sera fait.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès qu'il sera possible de traiter votre demande de raccordement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Gwendoline

Votre conseillère K-net

info@k-net.fr - Ligne directe 0972350350



K-Net Opérateur Fibre Optique de Proximité

Site internet : www.k-net.fr

Tél. : 09 72 350 350

Mail : info@k-net.fr